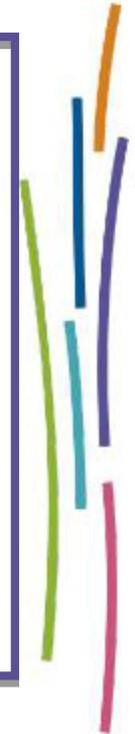


# RN 520

Mise à A 2x2 VOIES du Contournement  
Nord de l'Agglomération de Limoges  
(CNAL)  
Section A20 – RN147 aménagée

**Réunion du  
Comité de suivi  
Du 17 février 2017**



©Thierry Degen / DREAL ALPC



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

# SOMMAIRE

## Préambule

1 | Historique de l'opération

2 | Principaux constats

Conditions de circulation

Accidentologie

Trafics

3 | Contexte territorial

Enjeux environnementaux

Objectifs et Exigences

4 | Le projet

5 | La concertation

6 | Conclusion

Calendrier prévisionnel

Décision du comité de suivi



## Rappel des principales dates

**Nov. 1997**

Mise en service de la RD 2000, réalisée par le Conseil Général de Haute-Vienne

**1<sup>er</sup> sept. 1999**

Approbation des études préliminaires du Contournement Nord (future RN520) par décision ministérielle approuvant le Schéma de Maîtrise d'Ouvrage de la Voirie (volet RN)

**14 janv. 2004**

Commande ministérielle pour l'établissement d'un dossier Avant-Projet Sommaire (APS) pour le doublement du Contournement Nord de l'Agglomération de Limoges

**11 oct. 2004**

Accord d'un schéma de principe pour le réaménagement du secteur Grossereix / Le Malabre entre l'État, le Département et la CALM

**30 sept. 2009**

Inscription de l'opération au Programme de Modernisation des Itinéraires (PDMI) 2009 - 2014

**début 2010**

Relance des études en intégrant le projet de la LGV et en prenant en compte les rétablissements demandés par les élus de Rilhac-Rancon et les riverains



## Rappel des principales dates (suite)

16 fév. 2012

Concertation publique à Chaptelat

mai-juil. 2012

Bilan de la concertation et Concertation Inter-Services (CIS) locale et nationale

début 2013

Relance des études trafic, air et santé, faune/flore et du dossier des études préalables et d'enquête publique

2014

Négociation du Contrat de Plan État/Région pour la période 2015-2020

10 mars 2015

Commande ministérielle pour l'établissement des dossiers d'études préalables et d'enquête publique pour une section comprise entre A20 et la future RN147 aménagée, en intégrant la bretelle C2 (accès A20 sud)

28 mai 2015

Signature du CPER 2015-2020 avec l'inscription d'une enveloppe de 24,9 M€ pour la 1ère phase (A20 - Le Malabre)

avril 2016

Reprise des études sur la base du CPER



## Conditions de circulation



Vue de l'A20 – sortie n° 28 nord – photo DMIFIRN

- Une liaison A20 – RN520 ayant une capacité aux heures de pointes insuffisante à Grossereix (sortie n°28)
- Un passage difficile au niveau de Family Village (giratoire Gordini)
- Une section de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) utilisée également à des fins de desserte locale
- Important trafic poids lourds (plus de 20% du trafic total par endroit)

➔ **Ce qui génère des problèmes de congestion au niveau des bretelles de sortie de l'échangeur n°28 (Grossereix), présentant des risques de collisions sur A20**

# Accidentologie

- 16 accidents graves entre 2000 et 2015 (source : Observatoire Départemental de Sécurité Routière)

Période	2000 à 2006	2007 à 2015
Nombre d'accidents graves	10	6
Nombre de tués	9	1
Nombre de blessés hospitalisés	4	8

*Installation d'un radar (90km/h) au PR 2+916 le 01 juillet 2007*

- La section A20 – Anglard est classée « Section à Risque Anormal » et comporte 2 « Zones d'Accumulation d'Accidents » (PR 1+0000 et PR 2+0250 - cf. étude SURE de 2013)



Vue de la RN520 au Malabre – coté ouest – photo DMIFIRN

## Études de trafic par comptage et modélisations (2013 et 2015):

- ♦ **Section Grossereix – Gordini :**  
En 2013, 20 800 véhicules/jour (TMJA – 2 sens) dont 18% de poids lourds
- ♦ **Gordini - Anglard :**  
En 2013, 21 300 véhicules/jour (TMJA – 2 sens) dont 15 à 22 % de poids lourds
- En heure de pointe du matin (HPM), le flux le plus important est celui du sens Grossereix Ouest vers A20 sud
- En heure de pointe du soir (HPS), le flux le plus important est celui du sens A20 sud vers Grossereix Est
- Près de 50 % des poids lourds prend la RN520 dans sa totalité



Vue de Grossereix ouest – sortie n° 28 nord – photo DMIFIRN

## Enjeux environnementaux



### Milieu humain

- Protéger les habitations existantes du bruit par des écrans, des merlons, voire par la réalisation d'une isolation sur les maisons existantes suivant les cas et la réglementation
- Pour le volet air et santé, les premières études montrent peu d'évolution des concentrations des polluants, tout en restant très inférieures aux valeurs limites



Écran acoustique – source Tertu équipements



Milieu naturel

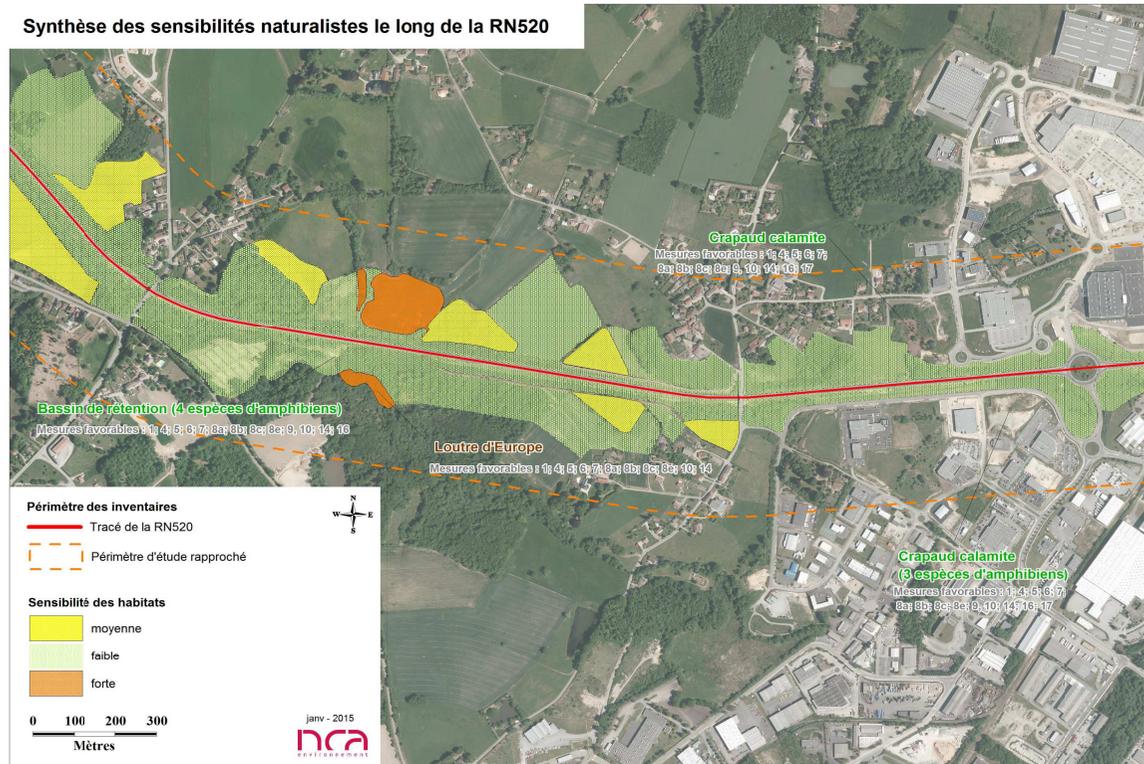


Crapaud Calamite - photo NCA

- Préservation de la faune, de la flore et des habitats existants

- Restauration et création de corridors
- Préservation des réservoirs écologiques des milieux humides

Synthèse des sensibilités naturalistes le long de la RN520



Source évaluation environnementale NCA

## Objectifs et exigences

### Objectifs

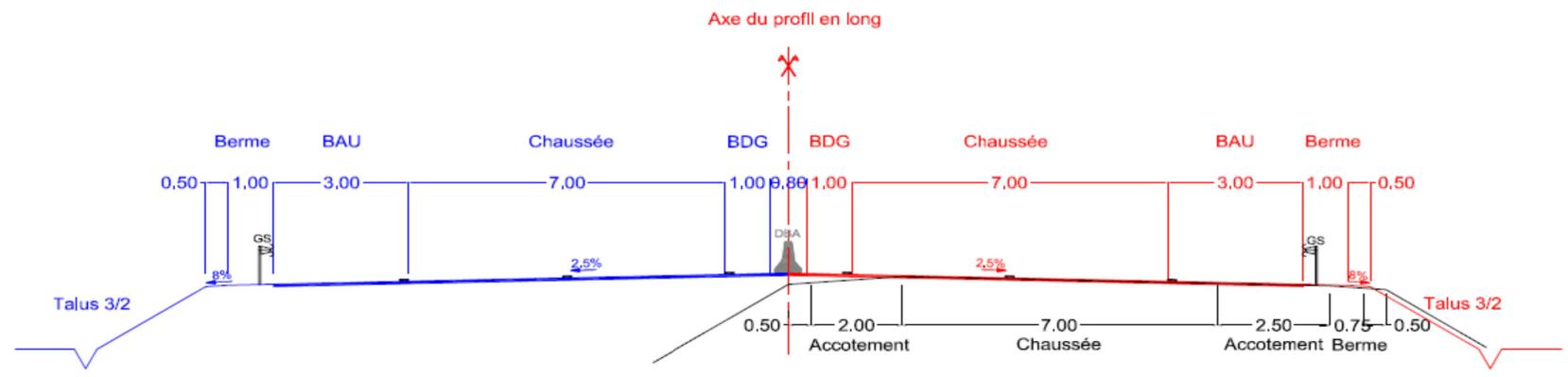
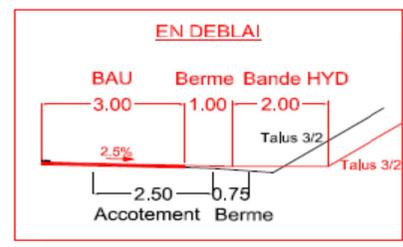
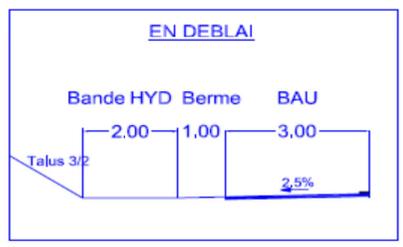
-  **Améliorer la sécurité routière et le confort des usagers**
-  **Réduire les nuisances subies par les riverains et les usagers**
-  **Améliorer la liaison RCEA tout en maintenant une desserte du territoire satisfaisante**

### Exigences - *Application de la démarche Éviter, Réduire, Compenser (ERC)*

-  **Optimiser et sécuriser la liaison A20 - RN520**
-  **Minimiser l'impact de l'aménagement sur le cadre de vie et améliorer les situations existantes**
-  **Maintenir, voire améliorer les continuités écologiques**

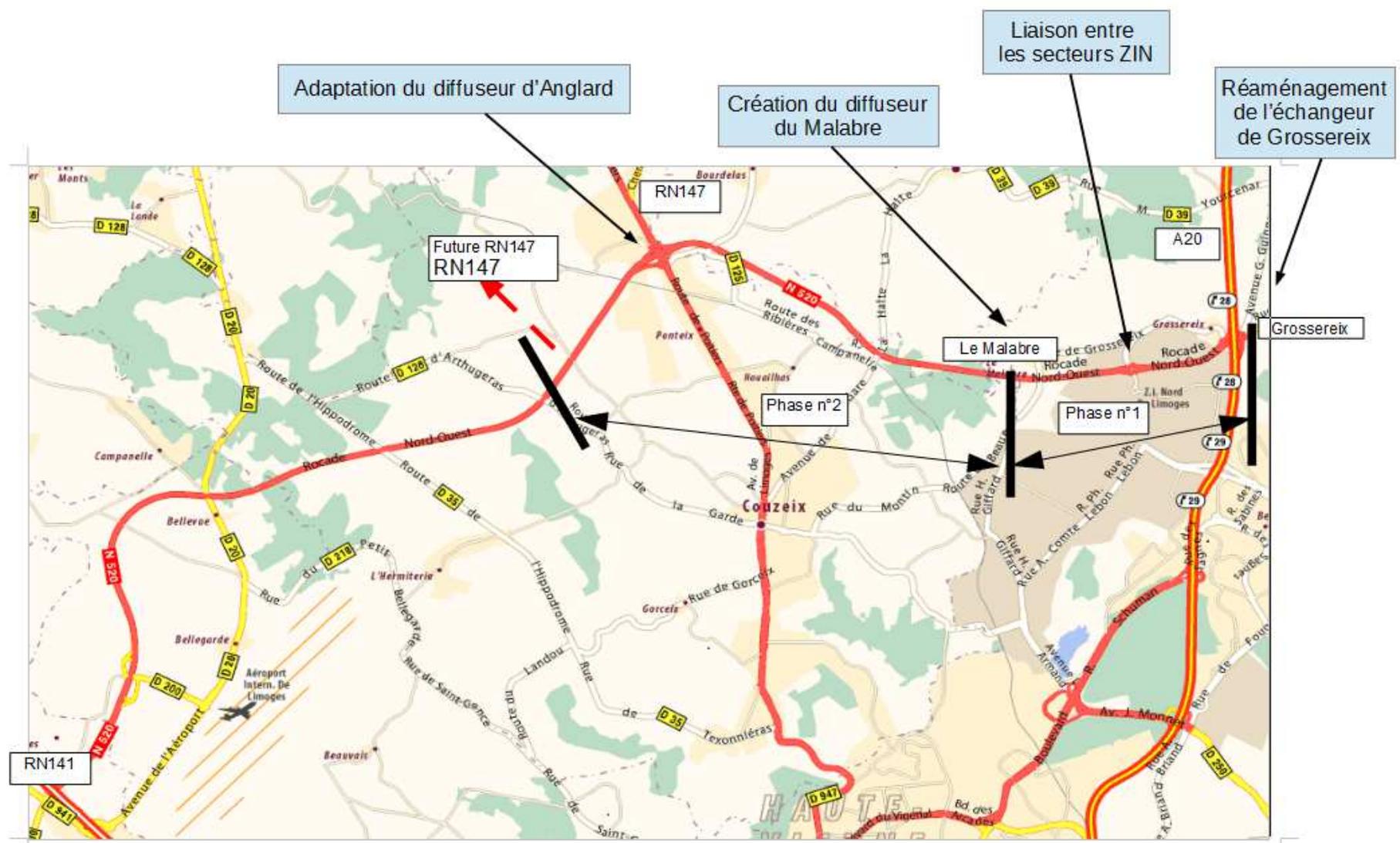
# Le parti d'aménagement

- Mise à 2 x 2 voies (7 m) coté sud de l'infrastructure existante
  - Vitesse autorisée 110 km/h, excepté dans les secteurs d'échange
  - Doublement des ouvrages existants, création de deux ponts et rescindement des perrés du P.S. existant à Grossereix
  - Suppression des carrefours "plan"



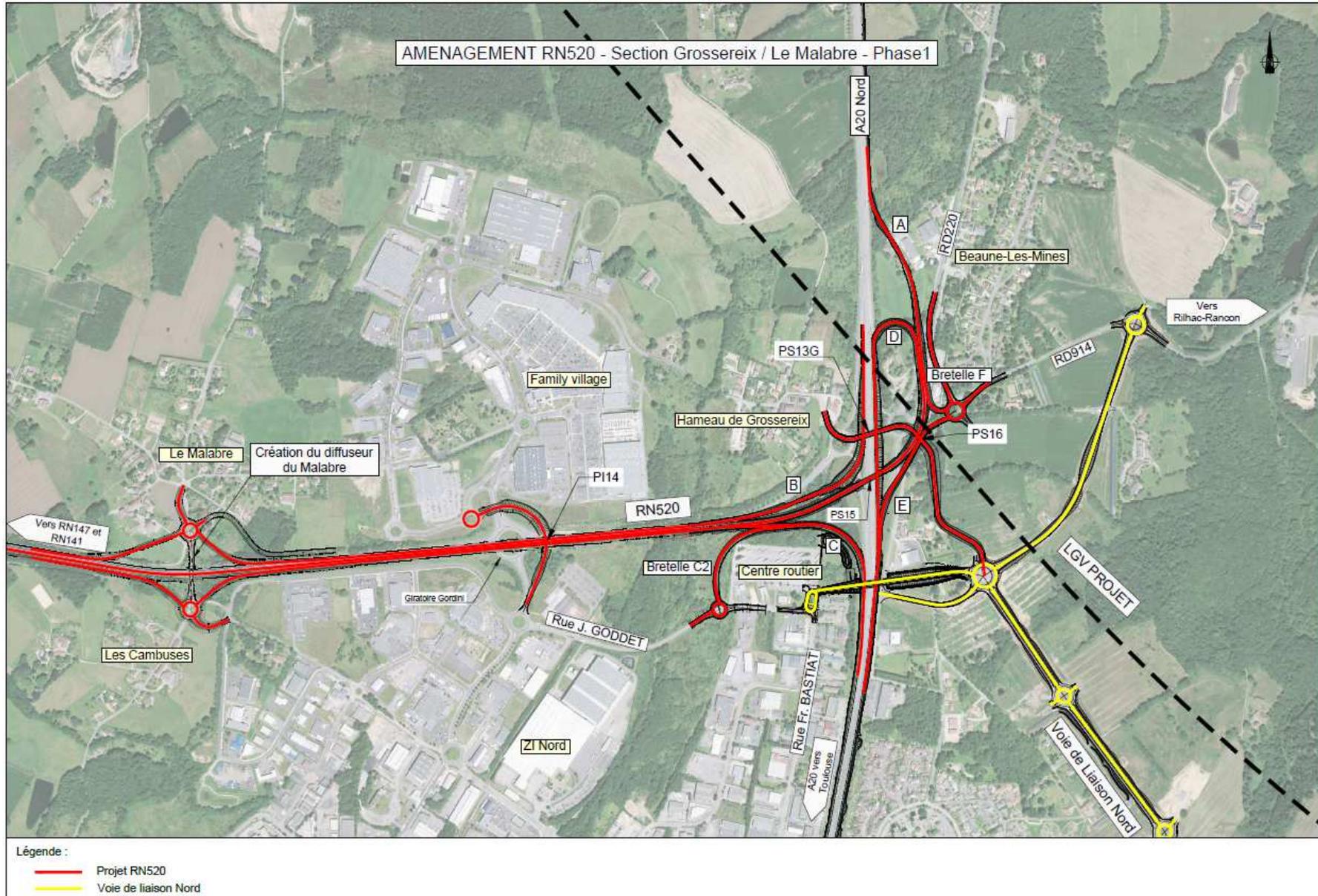
Extrait du cahier des profils en travers – SETEC déc. 2016

# Vue en plan générale

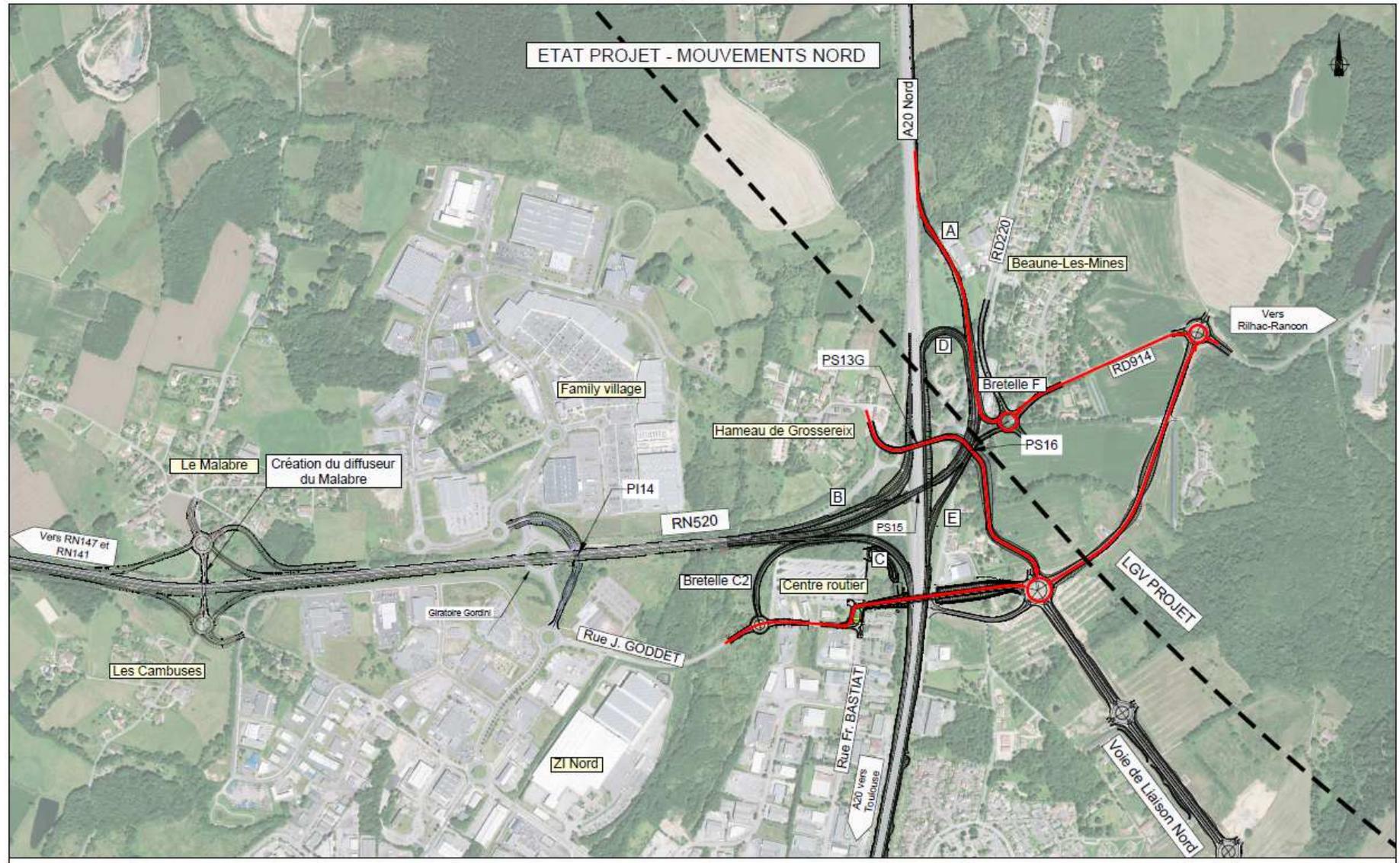


Aménagement de la RN520 en 2X2 voies (CPER 2015-2020)

# Secteur A20 – Le Malabre



# Flux vers le Nord



Légende :  
— Mouvements => Nord

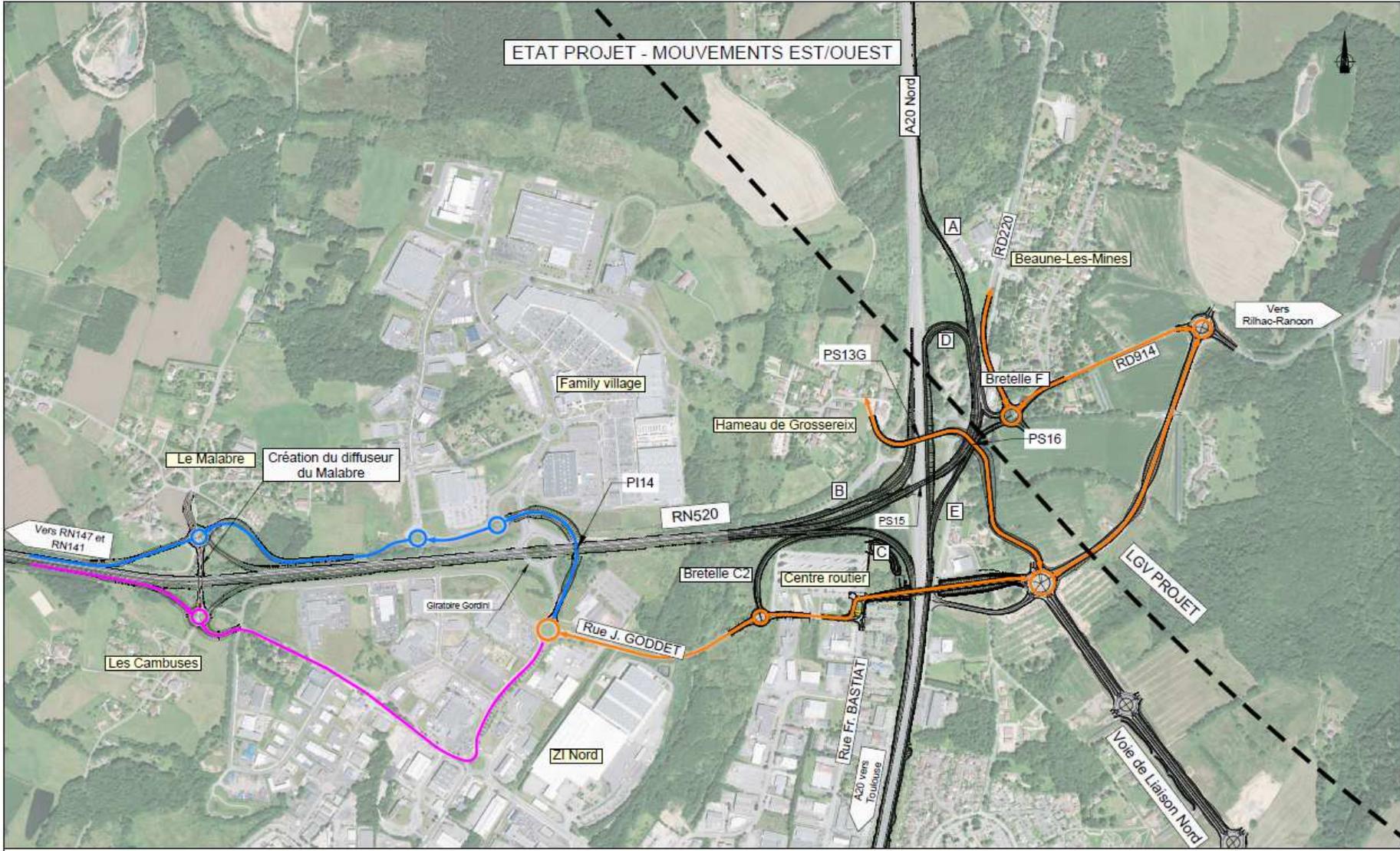


PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

# Flux vers le Sud



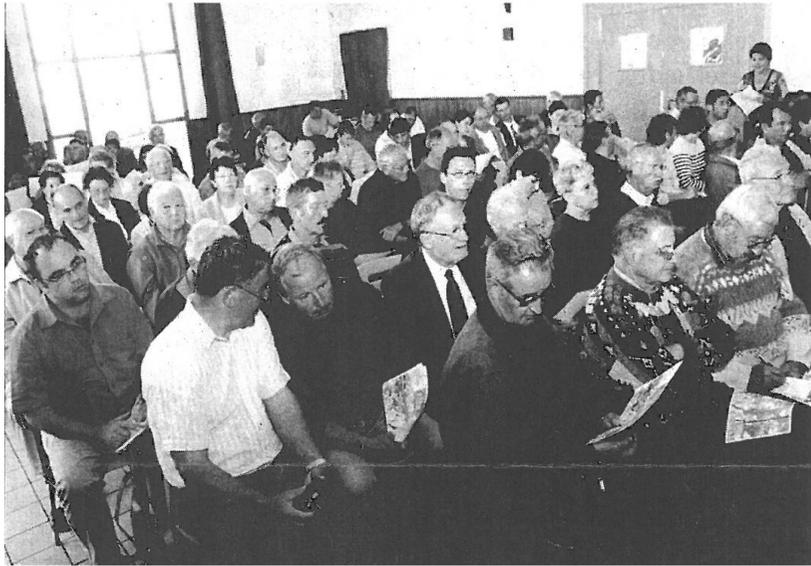
# Flux Est-Ouest



Légende :

- Flux Ouest => Est
- Flux Est => Ouest
- Flux dans les 2 sens

## Une concertation continue



Réunion à Rilhac-Rancon juillet 2007 – photo Le Populaire

- ▶ Une concertation Inter-Services (CIS), locale et nationale au cours de l'été 2012
- ▶ Mise en place d'un comité de suivi par M. le Préfet de Haute-Vienne en juin 2016
- ▶ Enquête Publique prévue en 2018

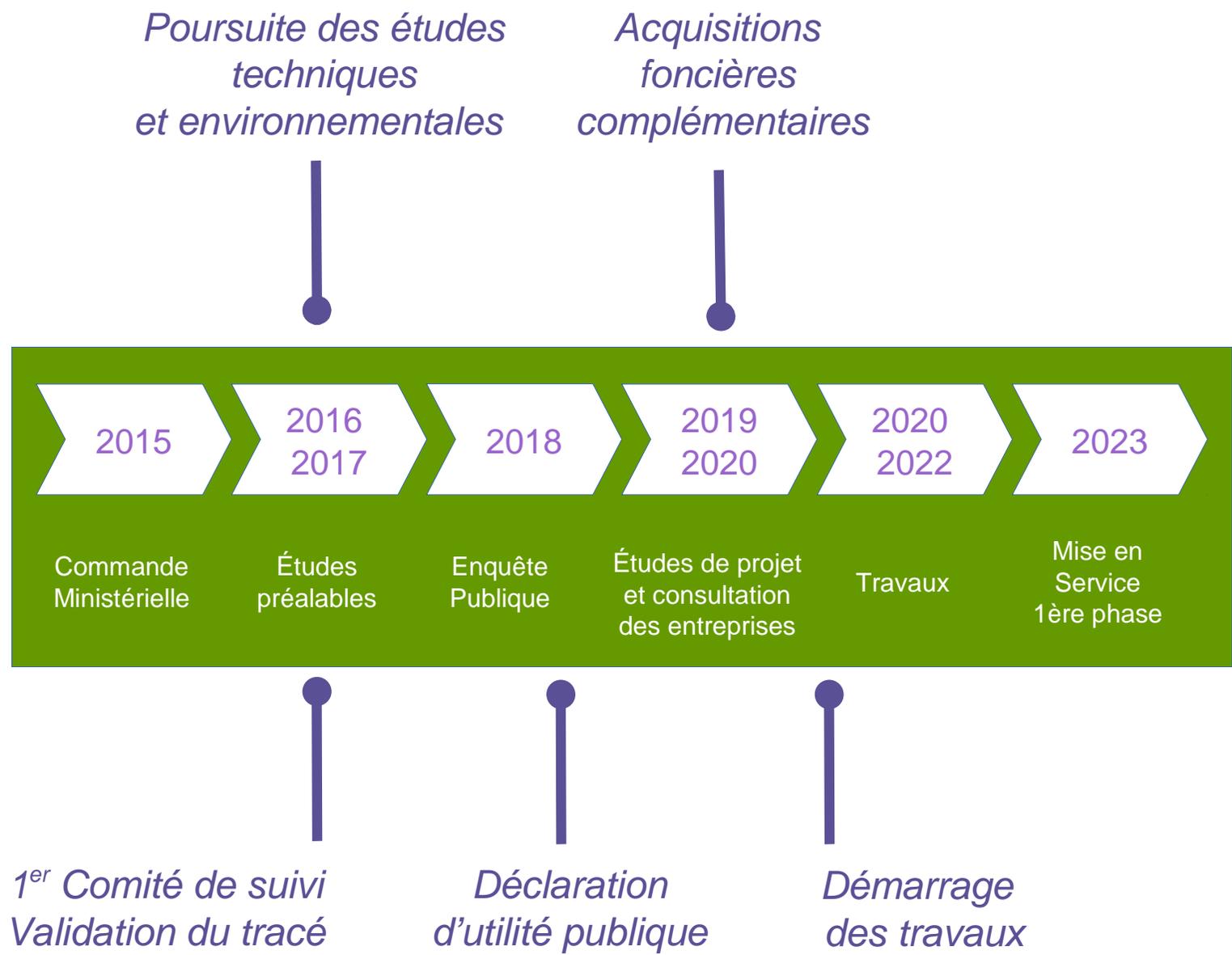
### ■ Une concertation continue depuis l'origine

- ▶ Des échanges fréquents avec les gestionnaires des voiries locales
- ▶ Présentation du projet au public le 4 juillet 2007 et le 16 février 2012 à Chaptelat
- ▶ Rencontres à plusieurs reprises avec l'association ADUR et les riverains
- ▶ Information des élus des communes concernées



Réunion à Chaptelat février 2012 – photo DMIFIRN

# Calendrier prévisionnel



## Conclusion

**1<sup>er</sup> COMITE DE SUIVI DU PROJET RN520**

**VALIDATION DU TRACE**



# Merci de votre attention



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Nouvelle-Aquitaine

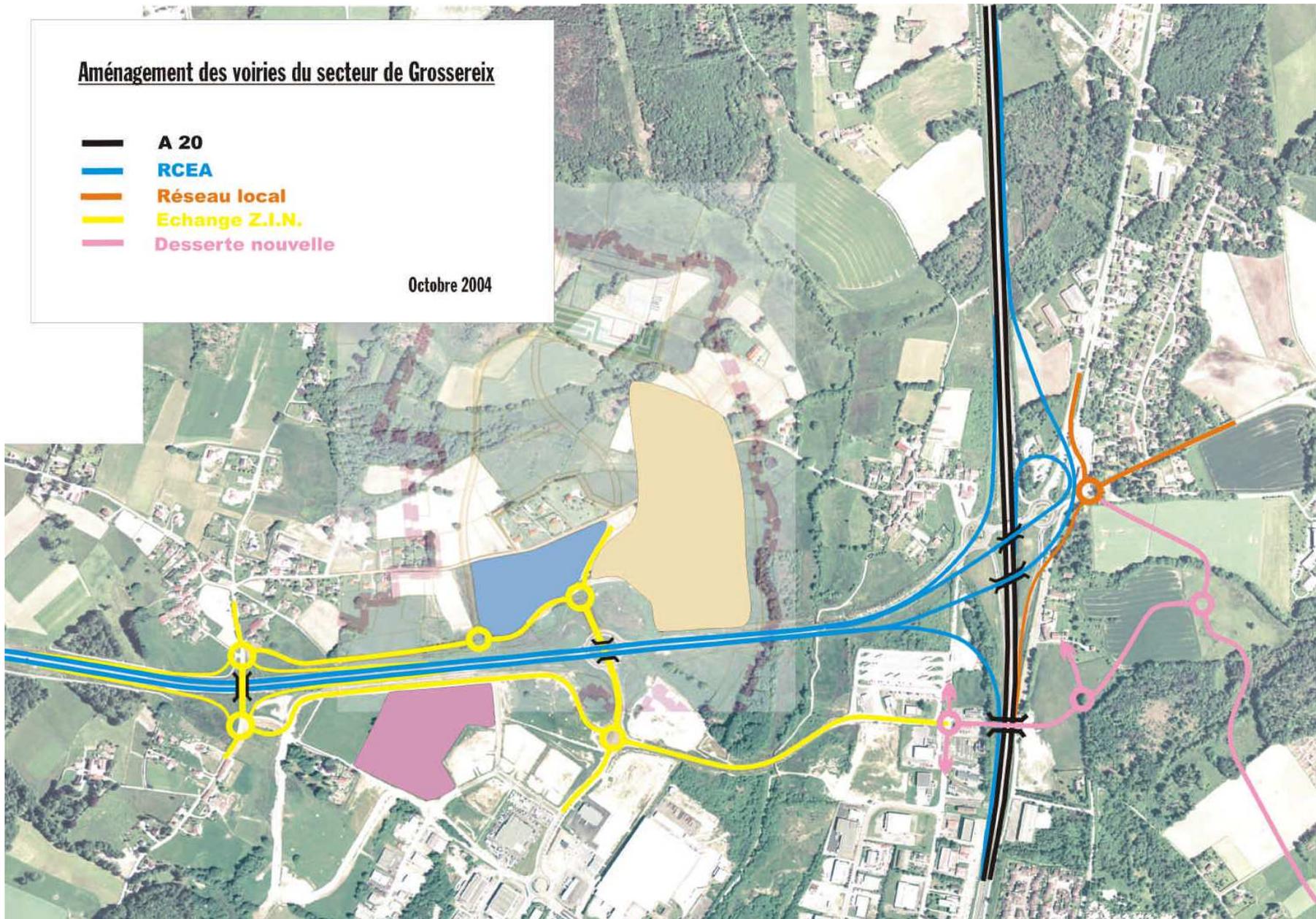
[www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr)

# Accord du 11 octobre 2004

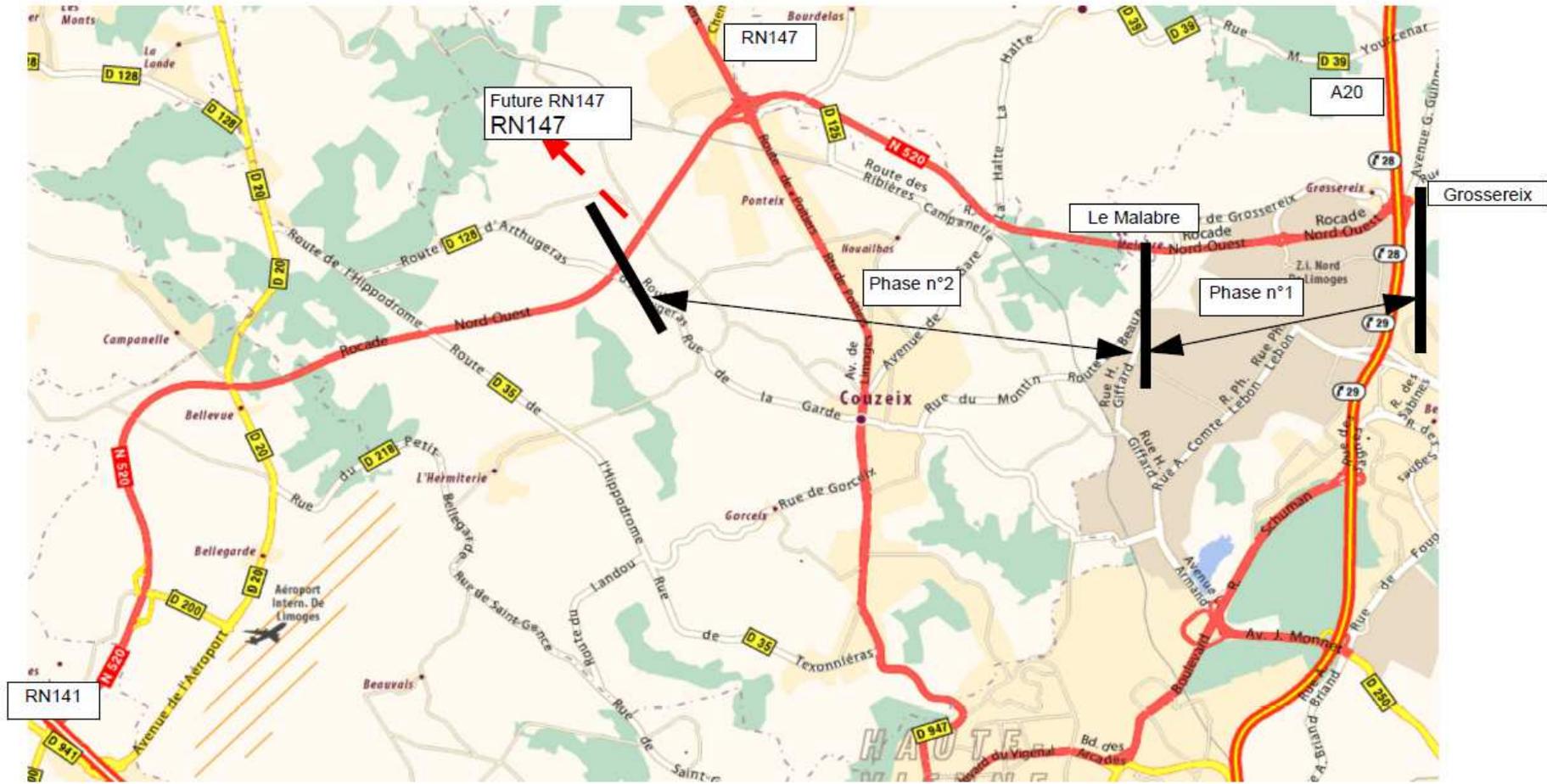
## Aménagement des voiries du secteur de Grossereix

-  A 20
-  RCEA
-  Réseau local
-  Echange Z.I.N.
-  Desserte nouvelle

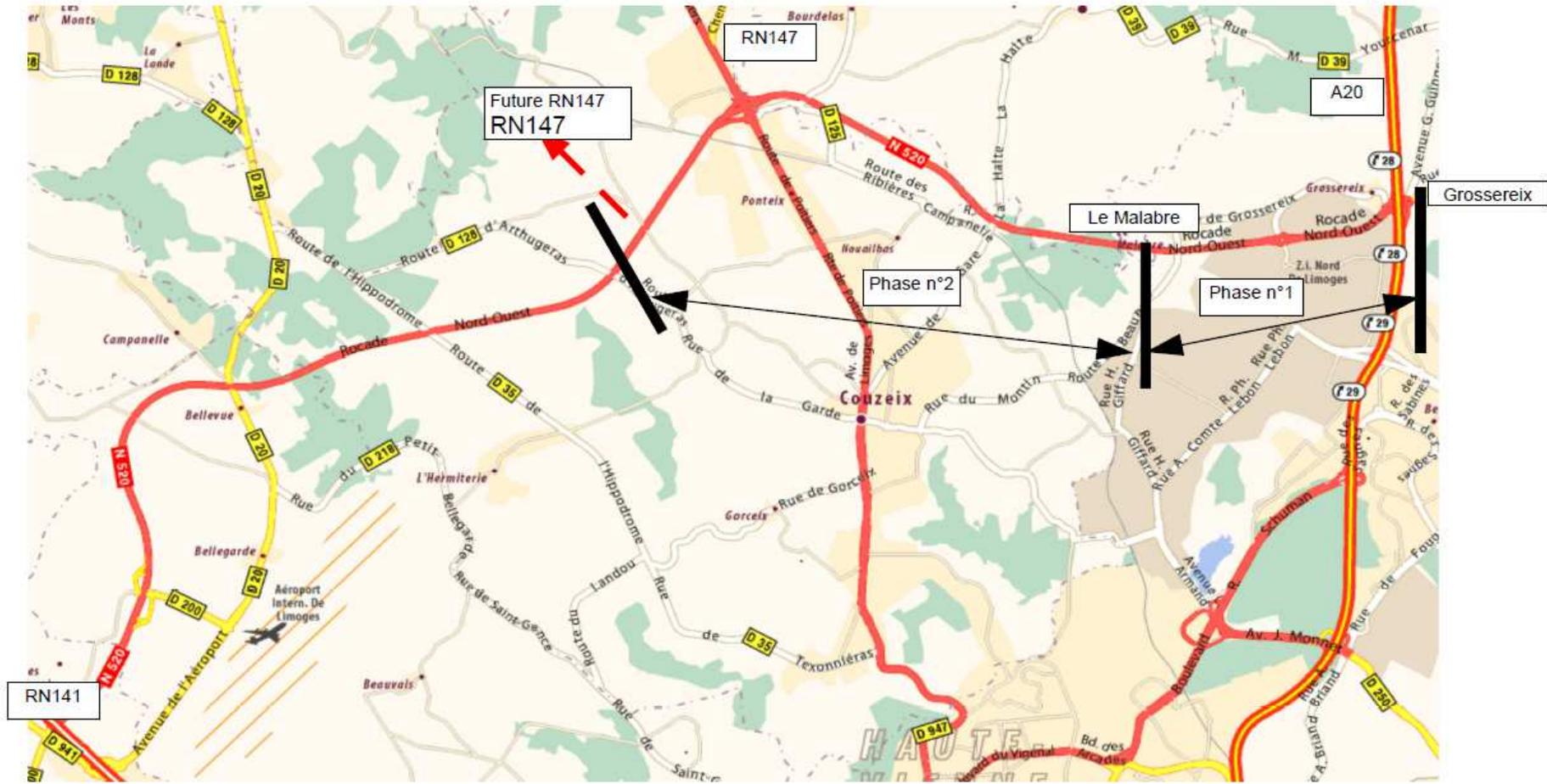
Octobre 2004



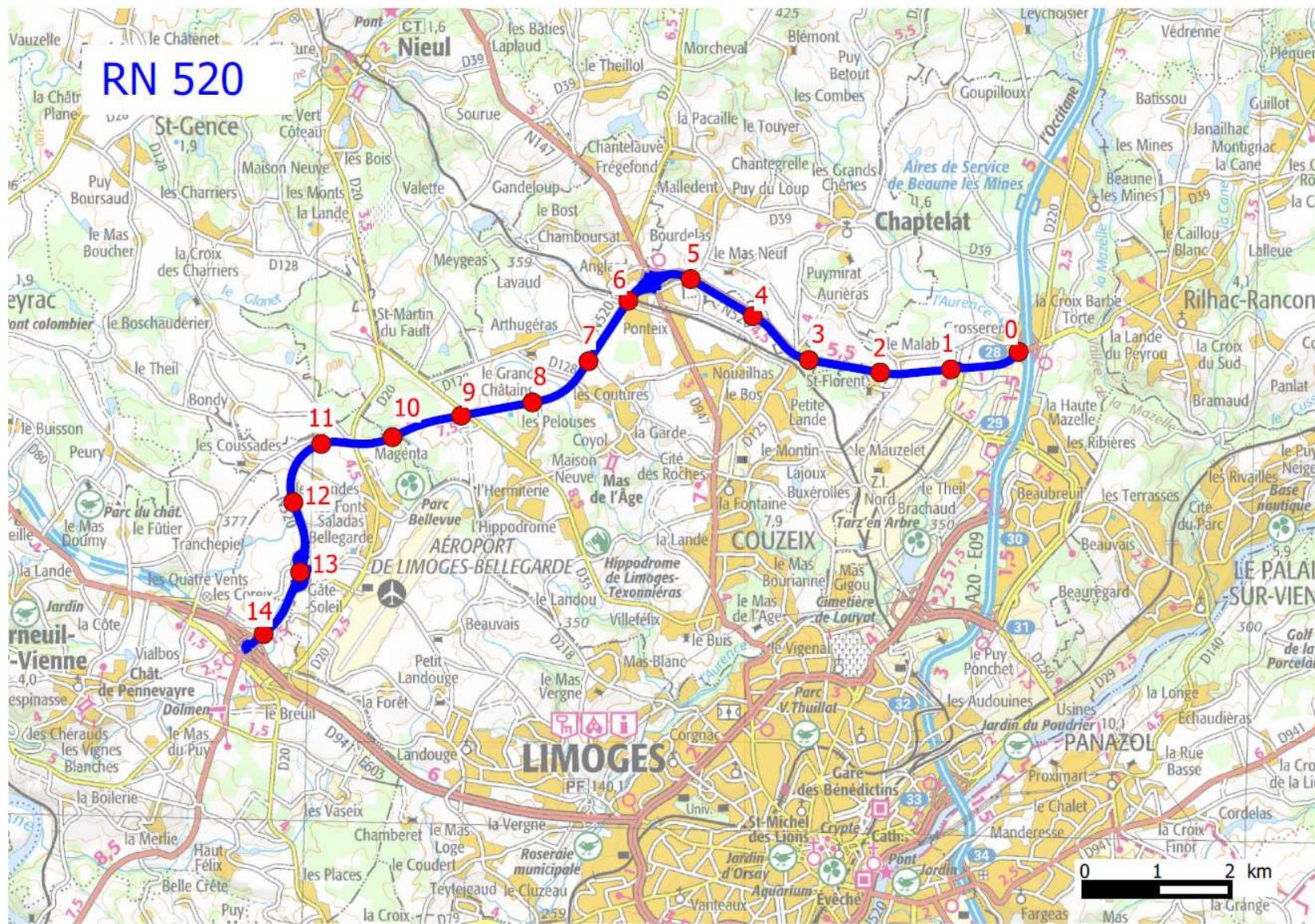
# Périmètre CPER 2015-2020



# Périmètre CPER 2015-2020



# Points de Repère (PR)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

